

Conduite Accompagnée AAC



Boite MANUELLE ou Auto OPTION Accélérée



Formation dès 15 ans avec Permis dès 17 ans

Tarif forfait 1880€ (Manuelle) 1460€ (Auto)

Fourniture (livret numérique, fiche de suivi, disque AAC)	30€
Evaluation de départ	60€
Gestion de dossier	230€
Code en ligne abonnement 3 mois cours et tests	OFFERT
Conduite voiture (20h Manuelle ou 13h Auto)	1200€ ou 780€
Autoroute et situations d'urgence	OFFERT
RDV préalable (2h avec votre accompagnateur)	120€
RDV pédagogique n°1 (après environ 500km)	120€
RDV pédagogique n°2 (après environ 3000km)	120€

Tarif des options

Formation accélérée (2 à 8 semaines)	300€
Code en ligne (3 mois cours et tests)	30€
Code accéléré (12h de formations personnalisées avec formateur)	250€
Heure conduite supplémentaire et examen blanc	60€
Accompagnement examen du permis	60€
Fabrication permis ANTS (suite à l'obtention de l'examen)	30€

Autre

Examen du code à partir de 15 ans : partout en France en filière libre auprès de la poste, SGS, Dékra, Pearson Pro, Véritas.

Formation technique et sécuritaire avec respect, fun et pédagogie 😊

www.anglemax.fr



Documents d'inscription



[Documents à transmettre à l'école de conduite](#) (format photo par email sur info@anglemax.fr)

- Questionnaire administratif (fourni par l'école de conduite)
- Carte d'identité (recto-verso) ou passeport
- Permis de conduire si vous possédez le permis AM ou moto (recto-verso)
- E-photo avec code numérique agréé ANTS de moins de 6 mois et n'ayant jamais été utilisé
- Justificatif de domicile de moins de 4 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer non manuscrite)
- Copie de l'ASSR1 ou ASSR2 (signée l'élève)
- Si vous avez entre 16 et 18 ans : la copie de l'attestation de recensement du candidat
- Si vous avez entre 18 et 25 ans : la copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ou du certificat SNU (Service National Universel, soit phase de cohésion, soit mission d'intérêt général) ou de l'attestation provisoire en instance de convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou de l'attestation individuelle d'exemption
- l'extension de garantie obligatoire remise par la compagnie d'assurance couvrant l'automobile de l'accompagnateur
- Autorisation Parentale de formation AAC

Si vous n'avez pas de justificatifs de domicile à votre nom, il faudra rajouter les pièces suivantes :

- Carte d'identité de l'hébergeur (recto-verso)
- Attestation d'hébergement signée par l'hébergeur et par vous (fourni par l'école de conduite)
- Justificatif de domicile de moins de 4 mois au nom de votre hébergeur (facture d'eau, de téléphone, avis d'imposition ou quittance de loyer non manuscrite)